

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 10 décembre 2024 à 20H30

**Le 10 décembre 2024,**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 2 décembre 2024, conformément aux articles L 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond VOUZELLAUD, Maire.

**Présents :** Mme Isabelle LAZERAN, Mme Sylviane DEGAIT, Mme Maria DECOUTY, Mme Marylène GAUTHIER, Mme Christelle LEONARD, M. Gervais LAMARE, M. Pascal MERIGUET, M. Jean PUYHARDY, M. Patrick BOHERS, M. André CLARISSE.

**Pouvoirs :**

**Absents :**

Le Président ayant ouvert la séance à vingt heures trente minutes et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Marylène GAUTHIER est désignée pour remplir cette fonction.

**Ordre du jour :**

- Validation assurance groupe.
- Annulation vente parcelle à Puissenet.
- Point sur la rénovation de l'éclairage public.
- Point sur la création de l'appartement.
- Achat licence « Bar la Source ».
- Distribution bulletin municipal.
- Résumé des réunions et des commissions.
- Questions diverses.

- **Validation assurance groupe.**

Mr Le Maire indique qu'il est nécessaire de renouveler l'assurance pour le paiement des arrêts maladies des agents. Le CDG propose un contrat avec différentes propositions. Le conseil décide de retenir la proposition franchise de 20 jours pour les agents CNRACL et franchise 10 jours pour l'IRCANTEC.

- **Annulation vente parcelle à Puissenet.**

Le notaire de Mme Munoz et Mme Cheysial nous a indiqué qu'elles ne souhaitent plus acquérir la parcelle communale à Puissenet.

- **Point sur la rénovation de l'éclairage public.**

Le SEHV et Batifoix sont venus faire le point sur le terrain et une réunion est prévue le 11 décembre pour faire le point avec la commune. Les lampadaires seront éteints de 23h à 5h.

- **Point sur la création de l'appartement.**

La demande de subvention DETR a été faite à la préfecture. La réponse sera donnée avant le 15 avril 2025.

- **Achat licence « Bar la Source ».**

Mr Coldeboeuf a adressé un nouveau courrier pour proposer la licence IV à 10000 €. Le conseil municipal est d'accord pour acheter cette licence s'il n'y a pas de repreneur.

- **Distribution bulletin municipal.**

Les bulletins ont été imprimés par TEXTO de Saint-Junien. Ils seront distribués en même temps que les colis des aînés.

- **Zones accélérations.**

La Préfecture a envoyé pour validation la cartographie de la ZAenR de la commune. Le conseil valide à l'unanimité cette cartographie.

- **Questions diverses.**

- Mme OFFEMBERG de la Féranche demande l'autorisation d'occuper, comme les années précédentes, le communal pour mettre ses chevaux. Le conseil donne son autorisation mais demande que le communal soit nettoyé au 15 septembre.

- Projet éolien : la Préfecture a indiqué que l'enquête publique devrait avoir lieu au début de l'année 2025.

- Mr le Maire indique que Mme Brandy Adèle va avoir 100 ans le 16 décembre. Une réception sera célébrée à son domicile le 21 décembre à 14h30 avec sa famille. Le conseil municipal décide d'offrir un bouquet de fleurs et la boisson pour cette réception.

- Mr le Maire signale qu'il y a un problème de voisinage au village de Lascaux. Les personnes impliquées seront convoquées en début d'année pour trouver une solution.

- **Résumé des réunions et des commissions.**

- Mme Marylène GAUTHIER :

- commission des transports scolaires Saint-Mathieu.

- Commission économique CCPOL : la cité du cuir embauche 3 personnes. Les travaux coûtent 9 millions d'euros et subventionné à 3,60 millions d'euros.

Zone de Boise : reste 10000 m<sup>2</sup> à vendre.

L'entreprise Janet va acheter une parcelle à la zone des Plats à Rochechouart.

- Mr Gervais LAMARE : SIAEP.

- Mr Pascal MERIGUET : commission des travaux et des ordures ménagères : augmentation de 2 % pour les poubelles. Pour les travaux en 2025 : fin de la VC5 Puisenet-Bord.

- Mr Patrick BOHERS : commission de l'eau et assainissement : 6 regards à changer la Martinie.

- Mr André CLARISSE : commission sport : augmentation des tarifs.

- Mme Isabelle LAZERAN : école de Vayres : 50 élèves à la rentrée et depuis novembre 3 instituteurs.

- Mme Sylviane DEGAI : épicerie solidaire : 349 personnes fin novembre.

- Mme Christelle LEONARD : point sur les différents offices de tourisme.

Fin de la séance à 22h45.

**Le secrétaire,  
Marylène GAUTHIER.**

**Le Maire,  
Raymond VOUZELLAUD.**